



Audenge, le 25 novembre 2020

Lettre ouverte aux membres, partenaires et sympathisant.es de l'association Solidarité Femmes Bassin

Pourquoi il faut signer la pétition #Sauvons le 3919, soutenons les associations de lutte contre les violences faites aux femmes <http://chnng.it/cxXwwqXYf7>

Le 3919 pourrait prochainement ne plus être géré par la Fédération Nationale Solidarité Femmes. En effet, il va être soumis à un appel d'offre dans le cadre d'un marché public et risque d'être confié au soumissionnaire le mieux disant (financièrement s'entend). Cela voudrait dire, si le marché n'était pas remporté par la FNSF, que seraient perdues près de 30 années d'expérience de la plateforme Violences Conjugales Info dans l'écoute, le conseil et l'orientation des femmes victimes de violences, que seraient perdues près de 50 années d'expérience des associations du réseau Solidarité Femmes dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales.

Le 3919 est un numéro d'appel d'utilité publique auquel tout un réseau, c'est-à-dire des centaines de bénévoles et de professionnelles, ont consacré leur énergie, leurs compétences, leurs analyses... à toujours mieux comprendre ce phénomène sociétal qu'est la violence exercée par certains hommes contre les femmes, en particulier dans la sphère conjugale. Toujours mieux le comprendre pour toujours mieux y répondre.

Bien avant *Me Too* et *Balance ton porc*, alors que la vague féministe des années 1970 avait largement reflué, les militantes des associations Solidarité Femmes ont sans relâche porté devant les pouvoirs publics la question des violences faites aux femmes, dans tous les champs professionnels concernés (police et gendarmerie, justice, santé, travail social...), au niveau local comme dans les instances nationales (Ministères, Assemblée Nationale et Sénat, Service des Droits des Femmes). L'articulation de la connaissance de terrain des unes à la puissance politique des autres a permis de faire avancer de façon remarquable ces trois dernières décennies la prise en compte et la prise en charge des femmes victimes et de leurs enfants, victimes collatérales inévitablement et parfois aussi victimes directes.

Depuis 1992, la plateforme qui répond au numéro d'appel 3919 est gérée par la Fédération Nationale Solidarité Femmes qui l'a créée et mise en place. Les réponses qui sont faites aux femmes quotidiennement sont forgées dans le creuset des connaissances d'un réseau national d'associations de terrain, militantes et professionnelles. Tous les gouvernements depuis cette époque leur ont fait confiance. En signant cette pétition, nous voulons attirer l'attention de l'actuel gouvernement sur cette histoire faite de l'expérience, des connaissances et de l'engagements dont ont bénéficié jusqu'à ce jour les milliers de femmes qui appellent la plateforme du 3919 depuis près de 30 ans.

Josèphe Mercier, Présidente de Solidarité Femmes Bassin - Présidente de la FSNF de 2003 à 2006
Christine Clamens, membre du Conseil d'Administration de Solidarité Femmes Bassin - Directrice générale de la FNSF de 2006 à 2017

Association régie par la loi 1901, adhérente à la Fédération Nationale Solidarité Femmes

Espace Flora Tristan - 2, avenue Bas Vallon - 33980 AUDENGE

Tél : 06 89 61 49 10 - messagerie : sfb33980@gmail.com

